

Évacuation et abri sur place

Une évacuation peut être ordonnée en cas de menace importante. Il peut aussi être plus sûr de demeurer à l'intérieur (abri sur place). Les ordres d'évacuation sont normalement diffusés à la télévision, à la radio, sur les sites Web gouvernementaux et dans les médias sociaux.

Évacuation

- Évacuez les lieux seulement lorsque les autorités l'ordonnent et, si les conditions ne présentent aucun danger, emmenez vos animaux de compagnie.
- Emportez la trousse d'urgence de votre foyer et rendez-vous au point de ralliement désigné ou à un centre d'accueil.

Abri sur place

- Fermez et verrouillez toutes les fenêtres et les portes menant à l'extérieur.
- Arrêtez tous les ventilateurs et les systèmes de chauffage et de climatisation afin d'empêcher la pénétration de l'air de l'extérieur.

Plan d'urgence du foyer

- Concevez un plan d'urgence et parlez des situations d'urgence à l'avance afin de réduire la peur et l'anxiété.
- Revoyez votre plan chaque année et faites un exercice pour vous rendre aux points de ralliement.

Points de ralliement

Choisissez deux points de ralliement au cas où vous devriez quitter la maison ou ne pourriez pas y revenir immédiatement :

- Près de l'endroit où vous habitez
- À l'extérieur du voisinage

Afin de préparer votre propre plan en cas d'urgence, consultez le site ontario.ca/preparez-vous.

Ressources supplémentaires

Renseignez-vous sur la marche à suivre en cas d'urgence auprès du bureau municipal local.

Les organisations suivantes peuvent vous fournir des renseignements supplémentaires sur la préparation aux urgences et les avertissements météorologiques et d'autres faits à savoir avant, pendant et après de telles situations.

- Croix-Rouge canadienne
- Environnement et Changement climatique Canada Hydro One
- Bureau d'assurance du Canada Sécurité publique Canada

Gardez le contact

- Pour réduire la congestion des réseaux, faites des appels et des messages texte brefs.
- Composez le 9-1-1 en cas d'urgence grave pour contacter la police, les pompiers ou une ambulance.
- Transférez les appels de votre domicile à votre appareil mobile si vous devez évacuer.
- En Alerte est le système d'alerte d'urgence du Canada. En Alerte diffuse à la population canadienne des alertes importantes et susceptibles de sauver des vies par l'entremise de la télévision, de la radio et des appareils sans fil compatibles connectés à un réseau LTE. Pour en savoir davantage, consultez le site EnAlerte.ca.



ontario.ca/preparez-vous

ISBN: 978-1-4868-7105-6

La préparation aux situations d'urgence commence avec vous



Ontario 

ontario.ca/preparez-vous

Trousse d'urgence du foyer

Il se peut, pendant une situation d'urgence, qu'une panne de courant survienne ou que vous deviez évacuer les lieux. Une trousse d'urgence contient des articles essentiels dont vous et votre ménage avez besoin pour survivre pendant au moins 72 heures. Gardez une trousse à la maison, au travail et dans votre véhicule. Votre trousse devrait être facile à transporter, comme un sac à dos ou une valise. Vérifiez le contenu deux fois par année pour assurer la fraîcheur des aliments et de l'eau, et changez ceux-ci au besoin.

Articles essentiels

- sac à dos/sac polochon/petite valise (pour transporter la trousse d'urgence)
- aliments non périssables et ouvre-boîte
- eau en bouteille ou en sachet (4 L par personne, par jour)
- médicament(s)
- papier hygiénique et autres articles personnels
- équipement de protection individuelle (EPI)
- chargeur de téléphone cellulaire et batterie externe
- argent comptant en petites coupures
- une source de lumière portable telle qu'une lampe de poche, une lampe frontale ou un bâton phosphorescent
- radio (à piles ou à manivelle)
- piles de rechange
- trousse de premiers soins
- bougies et allumettes ou briquet
- désinfectant pour les mains ou lingettes humides
- documents importants (pièces d'identité)
- clés de voiture et de maison supplémentaires
- sifflet (pour attirer l'attention au besoin)
- sac à fermeture éclair de type ziplock (pour garder les choses au sec)
- sacs de poubelle et ruban adhésif

Personnalisez votre trousse pour qu'elle réponde aux besoins propres à votre foyer. Si vous ou un membre de votre foyer avez un handicap, consultez le Guide de préparation aux situations d'urgence à l'intention des personnes ayant un handicap à ontario.ca/preparez-vous pour plus de renseignements sur les articles à inclure dans la trousse et le plan d'urgence de votre foyer.

Trousse d'urgence pour animaux de compagnie

Faites entrer vos animaux de compagnie à l'intérieur dès le premier signe d'une situation d'urgence. Si vous devez évacuer, emmenez-les avec vous si ce n'est pas dangereux. Ajoutez une trousse d'urgence pour vos animaux à celle de votre foyer. Pour plus d'information, consultez OntarioSPCA.ca/EP (en anglais seulement).

Désignez une personne à contacter en cas d'urgence

Désignez une personne de confiance comme personne à contacter en cas d'urgence. La personne à contacter devrait vivre dans un autre quartier et tous les membres de votre foyer devraient connaître son nom, son adresse et son numéro de téléphone. En cas d'urgence, informez cette personne de votre situation et de l'endroit où vous vous trouvez.

Dangers et risques

Informez-vous au sujet des dangers et des risques dans votre région, et sachez quoi faire pour chacun. Prendre ces mesures pourrait vous sauver la vie.



Inondation

- Ne marchez pas, ne nagez pas et ne conduisez pas là où il y a une inondation.
- Évitez les ponts traversant des eaux au débit rapide (torrents).
- Trouvez le meilleur moyen de vous protéger en fonction du type d'inondation. Évacuez les lieux si on vous demande de le faire.
- Respectez les panneaux de signalisation lorsque des routes sont fermées ou s'il y a des barricades.



Tempête hivernale

- Évitez les déplacements non essentiels et remettez à plus tard les rendez-vous non urgents.
- Restez à l'intérieur et gardez vos animaux dans votre logement.
- Faites couler un filet d'eau pour éviter le gel de tuyaux.
- Si vous êtes à l'extérieur, habillez-vous en fonction de la température et vérifiez régulièrement l'apparition d'engelures.



Tornade

- Descendez au sous-sol ou abritez-vous dans une petite pièce intérieure, comme un placard ou une salle de bain, à l'étage le plus bas.
- Glissez-vous sous une table solide et utilisez vos bras pour protéger votre tête et votre cou.
- Si vous êtes à l'extérieur, rendez-vous à un bâtiment ou un abri solide le plus près, ou étendez-vous en couvrant votre tête avec vos mains pour vous protéger.
- N'allez pas vous abriter sous un passage supérieur routier où la vitesse des vents pourrait s'intensifier sous un effet « tunnel ».

Panne de courant

- Si vos voisins n'ont pas de courant non plus, alertez votre compagnie d'électricité.
- N'utilisez jamais un barbecue fonctionnant au charbon de bois ou au gaz, un réchaud de camping ou une génératrice domestique à l'intérieur.
- Utilisez un bâton lumineux ou une lampe de poche pour vous éclairer.
- Veillez à ce que les portes du congélateur et du réfrigérateur soient fermées. Un congélateur gardera la nourriture congelée de 24 à 36 heures si la porte demeure fermée.
- Éloignez-vous des lignes électriques tombées.

